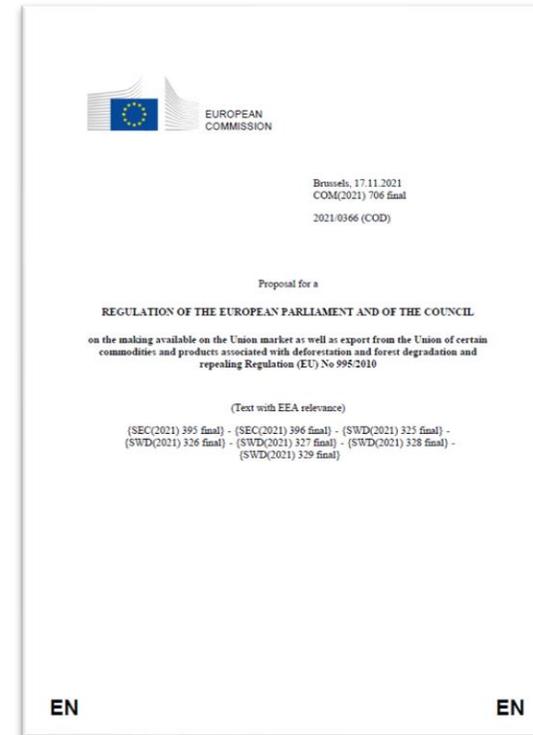
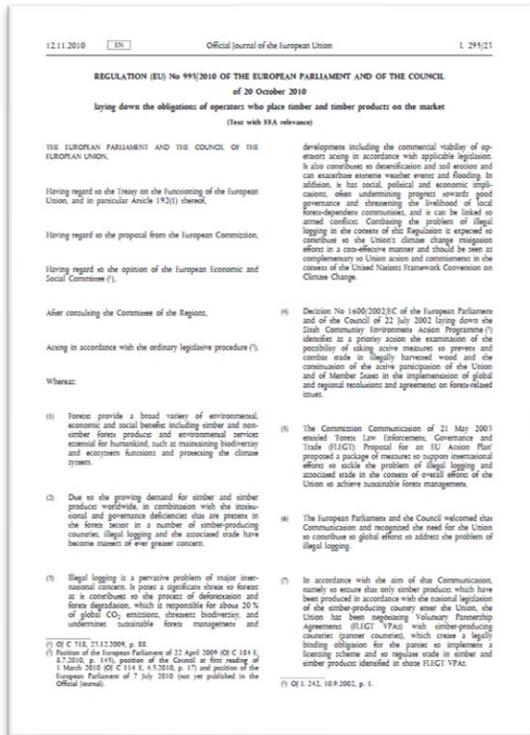




## Diligence raisonnée pour le règlement sur la déforestation de l'UE

# Tirer parti de l'expérience du RBUE

Même si l'éventail des produits et des problématiques a été élargi, l'approche en matière de diligence raisonnée n'a pas changé.



# Processus de diligence raisonnée

1

Accès à  
l'information



Obtenir des informations sur la  
chaîne d'approvisionnement

2

Évaluation  
du risque



Évaluer le risque de non-conformité  
du matériau entrant dans la chaîne  
d'approvisionnement

3

Atténuation  
du risque



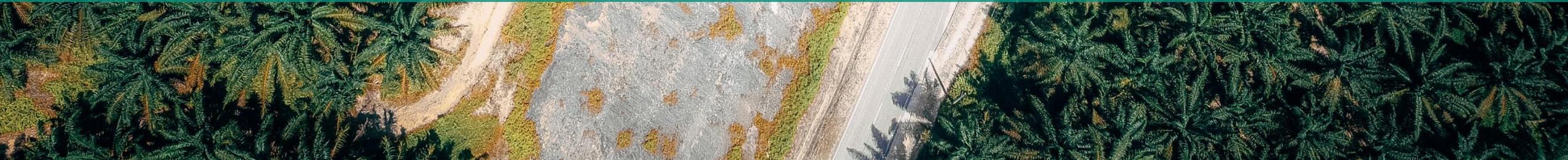
Atténuer tout risqué identifié

- Comment répondre à l'exigence de **géolocalisation** de la production ?
- Comment mener une **évaluation du risque** en matière de « zéro déforestation » ; compte tenu des différences de définitions entre les produits de base agricoles et les produits du bois ?





**Certification – une partie de la solution**





La certification peut constituer une partie de la solution, mais nécessite de clarifier les éléments suivants :

- Contrôle de la chaîne d'approvisionnement et des données sur l'origine
- Prise en compte de la déforestation et dégradation de la forêt par les systèmes de certification (p. ex. déforestation légale versus illégale)



# Exemple : le soja

- Plusieurs normes
- Les lignes directrices de la FEFAC sont considérées comme essentielles pour les importateurs de l'UE
- Analyse comparative sur la page de l'ITC :  
<https://legacy.standardsmap.sustainable-trade.org/>



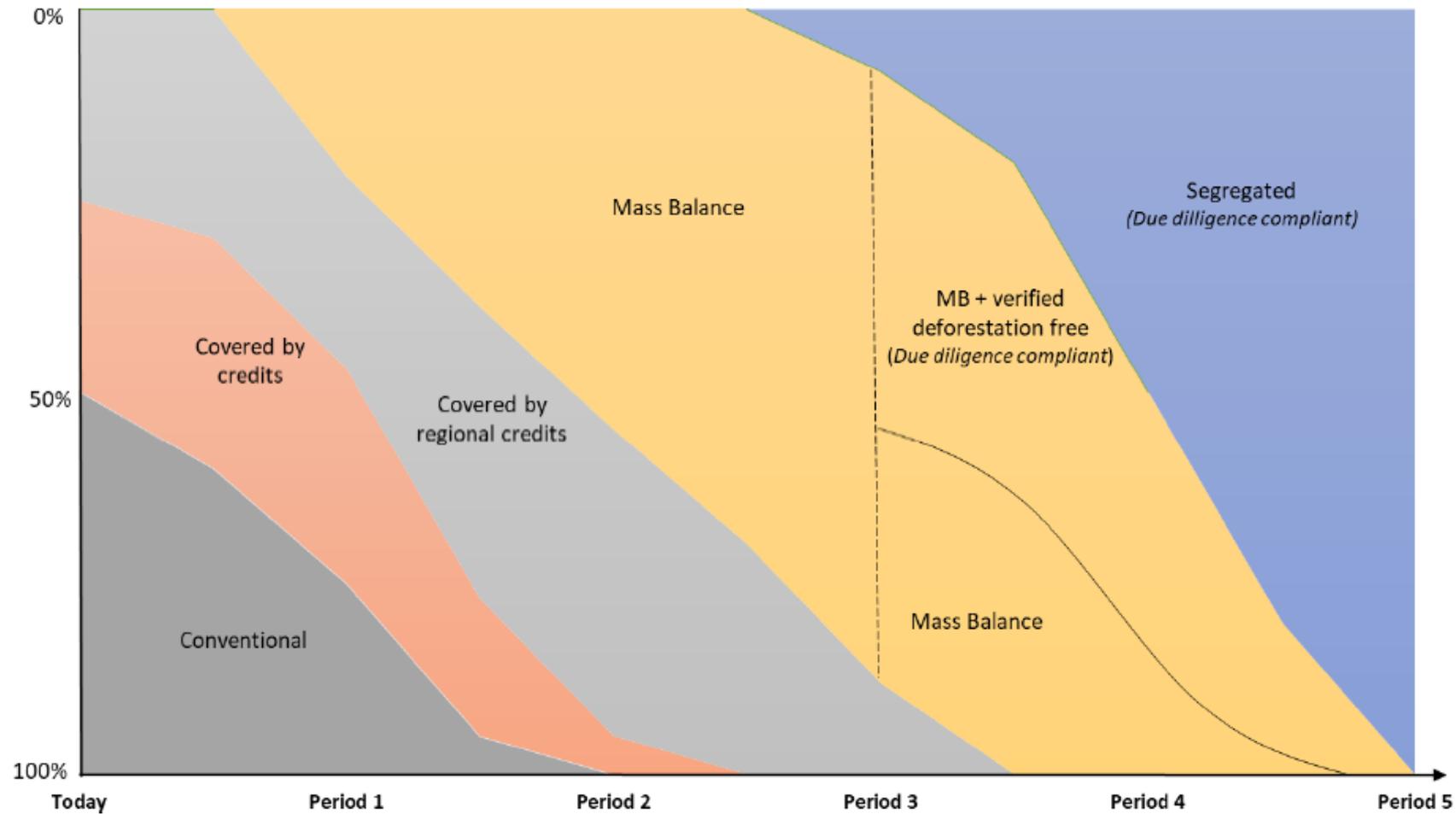
Déforestation :

Version 2021 des lignes directrices de la FEFAC pour les approvisionnements en soja :

Critère essentiel 29 : permet une conversion légale grâce à des dates-butoirs au niveau national

Critère souhaité 34 : suggère de ne pas autoriser le soja issu de terres ayant fait l'objet d'une conversion, quelle qu'elle soit

# Soja et traçabilité – Exemple du Danemark



## Déforestation :

### Pas de déforestation de « forêt primaire »

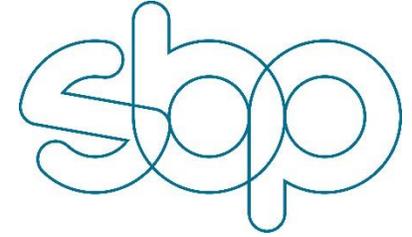
- Critère 7.3 Les nouveaux palmiers plantés depuis novembre 2005 n'ont pas remplacé des forêts primaires ou n'occupent pas une zone ayant une ou plusieurs Hautes Valeurs de Conservation.
- **Traçabilité :**
  - Identité préservée – peut satisfaire les exigences du règl. RDUE
  - Ségréguée
  - Bilan de masse
  - Plaintes et revendications



Question sur les définitions de déforestation par rapport au RDUE

## Déforestation :

- SBP : contient des exigences de conservation et peut ne pas provenir de plantations établies suite à une conversion intervenue après janvier 2008.
- PEFC : les plantations établies par conversion de forêt après le 31 décembre 2010 dans d'autres « circonstances justifiées » ne satisfont pas à l'exigence
- FSC : les zones converties de *forêt naturelle* après novembre 1994 ne sont pas qualifiées pour la certification (sauf exceptions).



## Traçabilité :

- SBP exploite un « système de transfert de données » permettant d'échanger des données sur les matériaux en mode B2B.
- FSC et PEFC s'appuient sur un modèle papier de CdC selon des méthodes de ségrégation et un mélange de matériaux non-certifiés.



La CE a publié une étude menée par Preferred by Nature :

« *Systemes de certification et de vérification du secteur forestier et des produits à base de bois* »

Elle souligne les forces et les faiblesses des systèmes actuels de certification

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/afa5e0df-fb19-11eb-b520-01aa75ed71a1/language-en>





**Sustainability Framework de Preferred by Nature**



## « Référentiel de Durabilité » - un outil pour se mettre en conformité avec la proposition de règlement sur la déforestation de l'UE



- Conçu pour une diligence raisonnée fondée sur les risques
- Inspiré de notre programme LegalSource – un système conforme au règlement sur le bois de l'UE
- Permet d'élargir facilement son champ d'application à d'autres sujets liés à la durabilité



**Principe 1 :**  
Pratiques en matière de gestion  
et de commerce responsables.



**1.1** Les droits de propriété et de gestion des terres sont garantis.



**1.2** La gestion et l'exploitation sont conduites de manière responsable.



**1.3** Les taxes et redevances sont dûment payées.



**1.4** La corruption et les conflits d'intérêts sont prévenus efficacement.



**1.5** Les échanges commerciaux et le transport sont menés de manière légale et responsable.



**Principe 2 :**  
Bien-être des populations et  
droits humains respectés.



**2.1** Le travail des enfants est inexistant et l'emploi des jeunes travailleurs est géré de manière responsable.



**2.2** L'esclavage moderne, le travail forcé ou obligatoire ne sont pas pratiqués.



**2.3** Les droits des travailleurs sont respectés.



**2.4** La discrimination est inexistante.



**2.5** Tous les travailleurs sont rémunérés de manière responsable.



**2.6** Les lieux de travail sont sûrs et sains.



**2.7** Le logement fourni par l'employeur est sûr et salubre.



**2.8** L'égalité des genres est maintenue et protégée.



**2.9** Les droits des peuples autochtones sont respectés.



**2.10** Les droits des communautés sont respectés.



**Principe 3 :**  
Nature et environnement  
protégés.



**3.1** Les écosystèmes naturels sont protégés contre la dégradation et la conversion.



**3.2** Les Hautes Valeurs de Conservation (HVC) sont identifiées et protégées.



**3.3** Les produits chimiques sont utilisés avec précaution de manière à réduire leur impact.



**3.4** Les déchets sont réduits et gérés de manière appropriée.



**3.5** Les ressources en eau sont protégées et utilisées efficacement.



**3.6** Les sols sont conservés et gérés de manière appropriée.



**3.7** La santé et le bien-être animal sont assurés.



**Principe 4 :**  
Émissions de gaz à effet de serre  
réduites.



**4.1** Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites.



**4.2** Les initiatives d'adaptation au changement climatique sont mises en œuvre proportionnellement aux risques.



**4.3** Des mesures sont prises pour éliminer les GES et restaurer l'écosystème en cas de nécessité.

# Analyse comparative avec le règlement de l'UE

- Le Sustainability Framework s'aligne sur le règlement de l'UE sur la déforestation et établit des liens pertinents avec ses exigences en matière de réglementation et de durabilité.
- Le SF fait la distinction entre les produits du bois et les produits de base agricoles concernés par la proposition de règlement.

## Principe 1: Management and business practices are responsible

Criterion 1.1 Land tenure and management rights are secure. <i>Land tenure and the legal right to operate are established for all rights holders and ensure that Free Prior and Informed Consent (FPIC) is obtained where operations may affect Indigenous Peoples or local communities' rights and resources.</i>	Land-use category	Processing category
1.1.1 Land tenure rights are secure and registered according to legal requirements and include clear demarcation of legally gazetted boundaries.		N/A
1.1.2 Land management rights are in place and registered according to legal requirements.		N/A
1.1.3 Legally required rights to operate are in place and registered according to legal requirements.		
1.1.4 Land tenure and management rights are obtained through a process that ensures that Free Prior Informed Consent (FPIC) is secured before any activities are commenced that may affect Indigenous Peoples or local communities' lands, territories, and resources. <sup>2</sup>		N/A
1.1.5 In case of ongoing land tenure or management right disputes these are managed through a culturally appropriate and transparent process, agreed by the affected parties. <sup>3</sup>		
3.1.3 There has been no <i>deforestation</i> or forest <i>degradation</i> after 31 <sup>st</sup> December 2020. <sup>36</sup>		
3.1.4 Forests and other <i>natural ecosystems</i> are managed in a way that maintains <i>natural ecosystems</i> and <i>biodiversity</i> and complexity.		
3.1.5 Within forest <i>ecosystems</i> and forest buffer zones, extraction of tree roots and stumps is avoided, to minimize erosion and negative climate and <i>biodiversity</i> impacts.		N/A
3.1.6 Legal requirements relating to degradation and <i>conversion</i> of <i>natural forests</i> or other <i>natural ecosystems</i> are complied with <sup>37</sup> .		
3.1.7 If clear-cuts are used for forest management, the size of clear-cuts is minimized to be ecologically appropriate for the forest ecosystem, type and <u>biome</u> .		N/A



Bois et papier



Caoutchouc



Biomasse



Soja



Café



Huile de  
palme



Cacao



Bœuf

Cible du programme :  
*une large gamme de  
produits*

# Application du référentiel

**Goal:** Set and achieve sustainability commitments

**How:** Generate commodity-specific indicators you can meet and have verified



## Sustainability Framework

**Goal:** Implement a due diligence system or responsible sourcing programme

**How:** Use a risk-based approach to ensure sustainable practices at the farm or forest

*Upstream*



Land Managers, Producers,  
Factories, Mills, Processors



Traders, Manufacturers,  
Brands, Retailers

*Downstream*

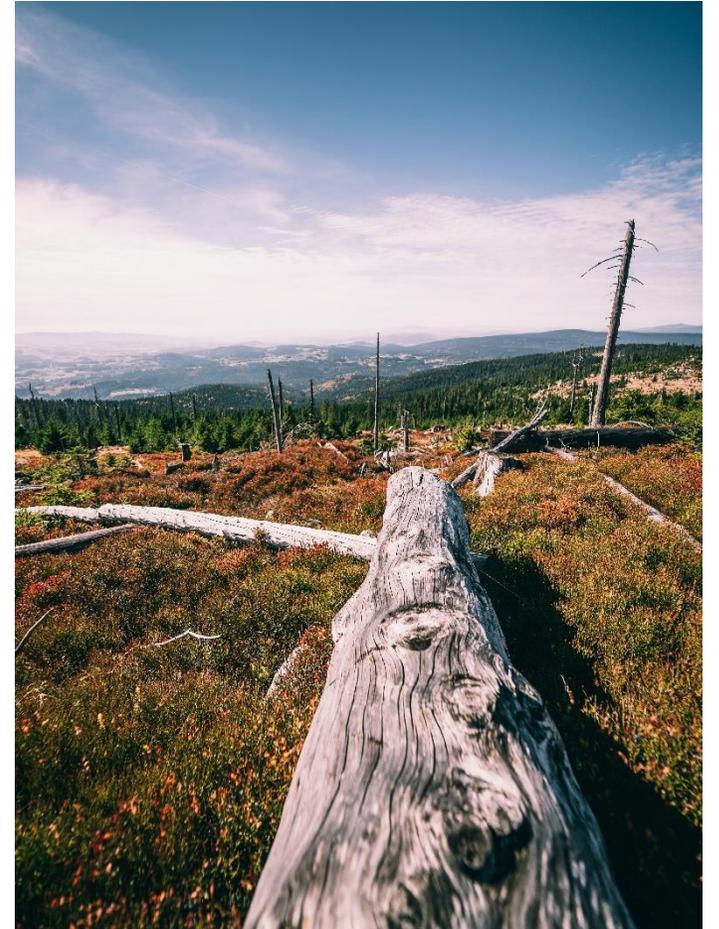


1. **SP-01 Référentiel de durabilité (« Sustainability Framework »)** : exigences en matière d'utilisation des terres et entités de traitement nécessaires pour garantir une production et des procédés réglementaires et durables.
2. **SP-02 Obligations pour les gestionnaires de terres** : obligations du système appliquées de façon à garantir une mise en œuvre cohérente des indicateurs du Sustainability Framework à l'intention des gestionnaires de terres.
3. **SP-03 Obligations pour une diligence raisonnée de la chaîne d'approvisionnement** : obligations pour les sociétés s'approvisionnant en marchandises à travers une chaîne d'approvisionnement, incluant fabricants, commerçants et distributeurs.
4. **SP-09 Termes et définitions** : Preferred by Nature a collecté dans un document unique les termes et définitions employés dans le référentiel de durabilité.



Les programmes de certification existants sont reconnus.

- Nous **analyserons** les systèmes de certification comparativement au référentiel.
- En cas de **lacunes majeures**, les entreprises souhaitant utiliser notre label seront tenues de les atténuer **lorsqu'un risque existe**.



## The Sourcing Hub



Timber



Beef



Soy



Palm Oil

# Restez en contact avec nous



*Soyez connectés !*



[www.preferredbynature.org](http://www.preferredbynature.org)